



Rapport d'activité de l'Entente du Golfe d'Aigues-Mortes

Année 2024



SOMMAIRE

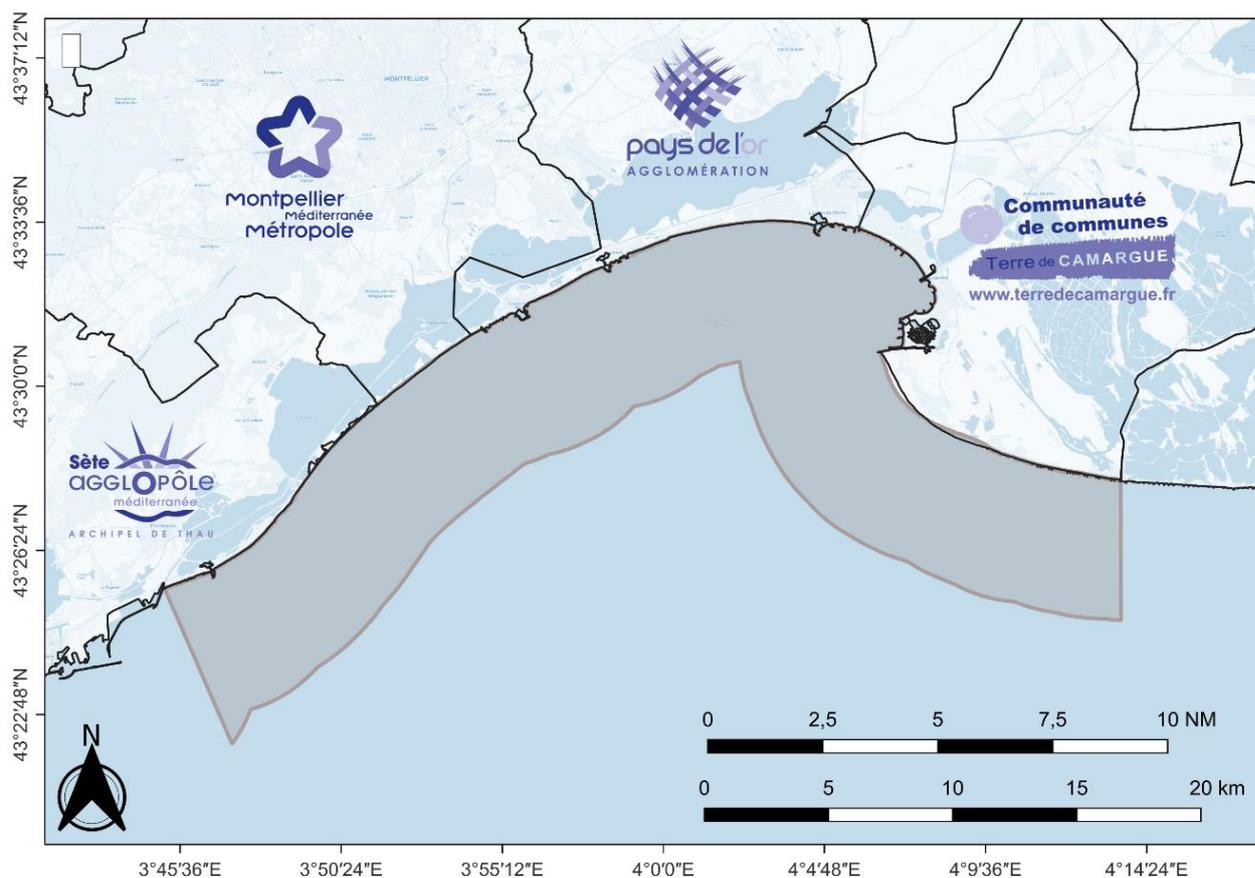
1) Création et fonctionnement de l'Entente du Golfe d'Aigues-Mortes.....	3
2) Faire connaître l'Entente du Golfe d'Aigues-Mortes.....	6
3) Rapport financier 2024.....	9
4) Actions concernant la biodiversité marine et la qualité des milieux.....	10
5) Actions transversales concernant la biodiversité marine et les usages en mer.....	11
6) Actions spécifiques aux usages et à leur planification	14
7) Actions liées au littoral et aux aléas côtiers.....	16
8) Actions transversales entre littoral et biodiversité marine	17
9) Mission transversale de sensibilisation à l'environnement et aux risques côtiers.....	18

1) Création et fonctionnement de l'Entente du Golfe d'Aigues-Mortes

L'Entente du Golfe d'Aigues-Mortes a été instaurée le 23 avril 2023 par la signature d'une convention (sur le fondement des articles L.5221-1&2 du Code Général des Collectivités Territoriales) entre :

- Sète Agglopôle Méditerranée
- Montpellier Méditerranée Métropole
- Pays de l'Or Agglomération
- Communauté de communes Terre de Camargue.

Sur le constat d'une absence de coordination des stratégies et actions menées sur ce territoire littoral et marin de 60 kilomètres entre l'Espiguette et Frontignan, ces quatre Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), sous l'impulsion de l'Agence de l'Eau, de l'Etat et de la Région Occitanie, ont répondu en proposant **une Entente de coopération et de coordination de gouvernance littorale sur les enjeux de biodiversité et de qualité des milieux, des usages et des risques littoraux, en privilégiant une approche intégrée des enjeux marins et littoraux.**



Périmètre d'action de l'Entente du Golfe d'Aigues-Mortes



Signature de la convention créant l'Entente du Golfe d'Aigues-Mortes le 23 avril 2023 (© Pays de l'Or Agglomération)

Installation de la Conférence des Elus

Huit élus référents de l'Entente ont été désignés par les EPCI pour participer aux travaux de la Conférence des Elus de l'Entente, qui constitue l'instance de gouvernance en appui des Conseils communautaires de chaque EPCI. Elle s'est réunie pour la première fois le 15 octobre 2024 à Palavas-les-Flots.

Elus référents de l'Entente

	Sète Agglopôle Méditerranée	Montpellier Métropole Méditerranée	Pays de l'Or Agglomération	Communauté de communes Terre de Camargue
Titulaire	Loïc LINARES	Serge DESSEIGNE	Christian JEANJEAN	Robert CRAUSTE
Suppléant	Yves MICHEL	Véronique NEGRET	Bernard REY	Régis VIANET

Les missions de l'entente

QUALITE DES MILIEUX ET BIODIVERSITE
Animation territoriale et gestion des enjeux de biodiversité dont les deux sites Natura 2000 en mer (Posidonies de la côte Palavasienne – 2024 et Bancs sableux de l’Espiguette – 2025)
Représentation des enjeux marins au sein des instances de bassin en lien avec les SAGE
Montage de projets opérationnels (création de nouvelles aires marines protégées, zones de mouillage écologiques, récifs artificiels, restauration d’herbiers...)
Coordination et accompagnement des actions des associations environnementales
Acquisition de connaissances et suivis
USAGES ET PLANIFICATION
Appui à la planification et à la gestion pour réduire les conflits d’usages
Coordination et appui aux plans communaux de balisage
Sensibilisation et limitation des pratiques portant atteinte aux milieux
Appui à la coordination du pouvoir de police des maires et des affaires maritimes
LITTORAL ET ALEAS LITTORAUX
Elaboration d’une stratégie locale de gestion intégrée des aléas littoraux en lien avec le Plan Littoral 21
Expertise sur les projets liés aux risques et suivi du trait de côte (Observatoire littoral)
Coordination des actions locales entre EPCI et lien avec les enjeux environnementaux

Une équipe technique mutualisée

L'équipe technique composée de 3 agents, accueillie dans les locaux de Pays de l'Or Agglomération à Mauguio, est entrée en fonction au premier semestre 2024. Elle est composée de :

<ul style="list-style-type: none">• Stéphane ARNASSANT pour le pilotage technique de l'entente et la mission usages et planification
<ul style="list-style-type: none">• Auriane JONES pour la mission biodiversité et qualité des milieux, animatrice du site Natura 2000 « Posidonies de la côte palavasienne »
<ul style="list-style-type: none">• Pierre FEYSSAT (Maylis BOUIRI à compter du 05 mai 2025) pour la mission Littoral et aléas côtiers, avec le soutien financier de la Banque des territoires dans le cadre du PACCLO (plan d'adaptation au changement climatique du littoral Occitanie – PL21)

2) Faire connaître l'Entente du Golfe d'Aigues-Mortes

Une des premières missions de l'équipe technique de l'Entente du Golfe d'Aigues-Mortes (abrégée par GAM) a été de faire connaître ce nouvel acteur territorial auprès du plus grand nombre. Cela s'est concrétisé par les actions suivantes :

- Créer l'identité visuelle et la charte graphique de l'entente
- Communiquer autour de l'Entente
- Aller à la rencontre des services de l'Etat, collectivités territoriales et des acteurs du territoire
- Intégrer l'Entente dans les instances nationales, régionales et locales

Créer une identité visuelle et la charte graphique du GAM

Les élus se sont accordés sur l'adoption d'un logo et sa déclinaison sur différents supports graphiques.

CHARTE GRAPHIQUE

Logo



Polices utilisées pour le logo :

Montserrat Extra bold et Semi Bold

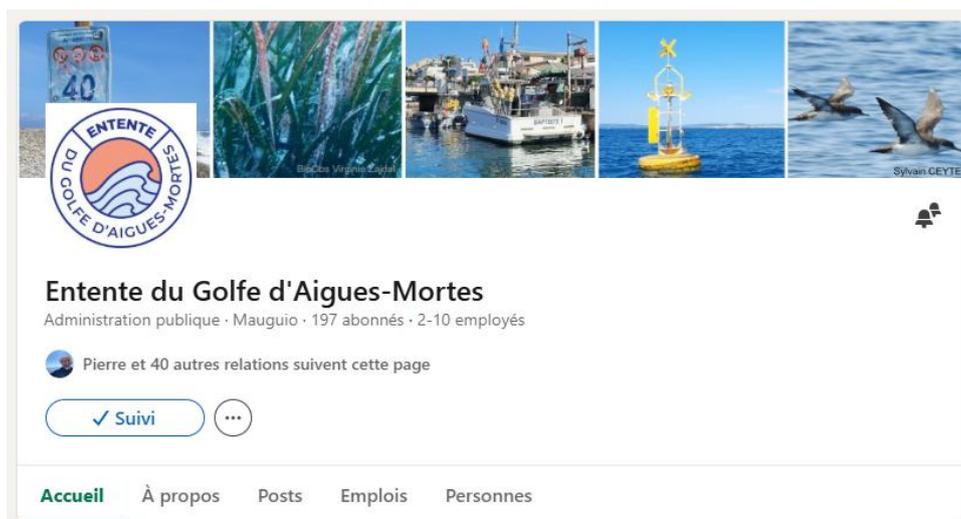
Déclinaisons possibles du logo



Extrait de la charte graphique de l'Entente

Communiquer autour de l'Entente

Les premières actions de communication de l'Entente ont été la création d'une [page LinkedIn](#) alimentée par l'équipe technique de l'Entente et actuellement suivie par 208 personnes (nombre d'abonnés au 12 mai 2025).



Page LinkedIn de l'Entente

L'Entente a également participé à la sensibilisation des participants au *Swimrun la belle Maguelone* du 22 juin 2024 par l'édition de posts Facebook sur [Natura 2000](#) et [l'Entente du Golfe d'Aigues-Mortes](#) et sur [les herbiers de posidonie](#) publiés sur la page Facebook de l'évènement annuel.

Appui aux actions de communication des collectivités et d'acteurs du nautisme

Un appui au service des plages de la mairie de Frontignan dans la réalisation d'un panneau de sensibilisation sur les enjeux biodiversité du site Natura 2000, qui sera installé sur une section autorisée aux chiens de la plage communale en 2025.



Publication Facebook Swimrun la belle Maguelone

L'équipe technique de l'Entente a également apporté son expertise dans la rédaction d'un [article de Spotymag](#), le magazine des activités nautiques dans le monde, sur la plongée à Carnon et la posidonie.

Intégrer l'Entente dans les instances nationales, régionales et locales

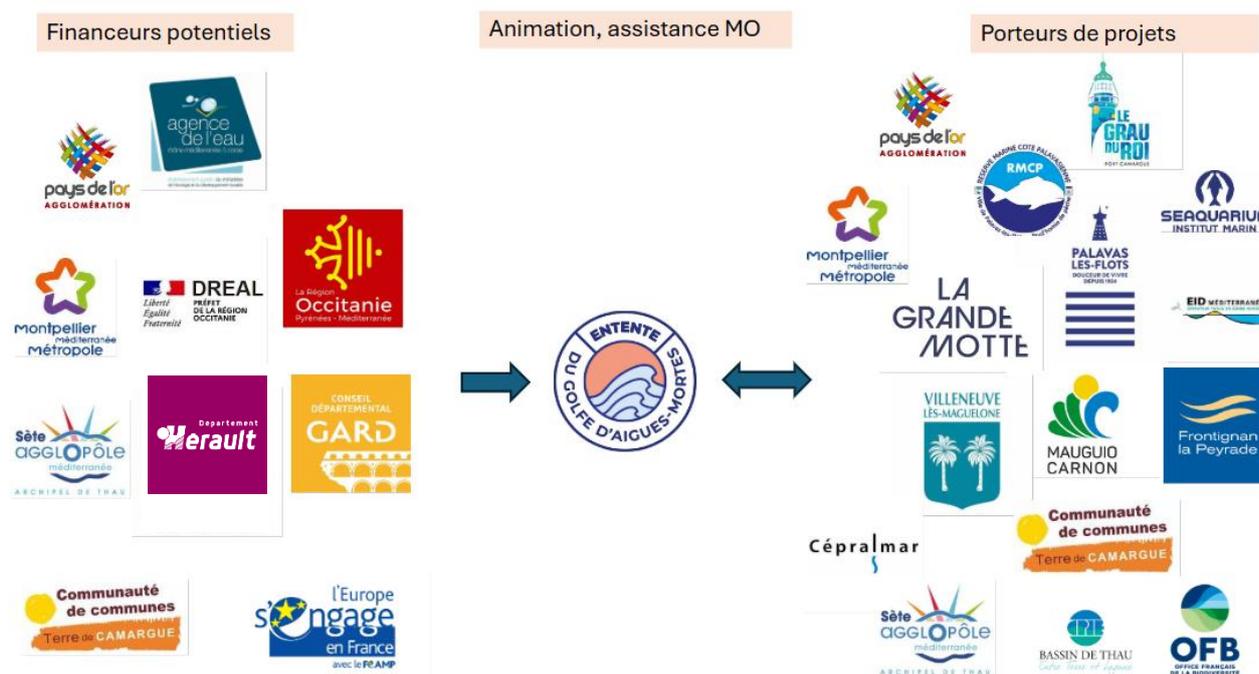
Cette action transversale aux différentes missions de l'Entente s'est notamment concrétisée par l'intégration de l'Entente :

- au groupe de travail environnement du Parlement de la Mer (création à l'automne 2024),
- aux comités techniques de suivi des émissaires en mer des stations d'épuration de Montpellier (MAERA les 4 et 26 juin 2024) et de Sète (les Eaux-Blanches début 2025)
- aux Commissions Locales de l'Eau (CLE) des Schéma d'Aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Lez-Mosson-Etangs Palavasiens, bassin de Thau, Camargue Gardoise et Bassin de l'Or (en cours de création)
- aux réunions publiques de la CLE de l'EPTB Lez-Mosson (29 avril et 13 juin)

- au Comité de pilotage (COPIL) du site Natura 2000 “Bancs sableux de l’Espiguette” (14 mars)
- au Comité de pilotage de la Stratégie littorale de Camargue portée par le Syndicat Mixte Interrégional d’aménagement des digues du delta du Rhône (SYMADREM).
- Au suivi du Comité stratégique de façade où siège Montpellier Méditerranée Métropole

Aller à la rencontre des services de l’Etat et des acteurs du territoire

Depuis sa prise de fonction au printemps 2024, l’équipe technique de l’Entente s’est efforcée d’aller à la rencontre du plus grand nombre possible d’acteurs régionaux et locaux sur ses thématiques de travail afin de présenter ses missions et d’aborder les enjeux en lien avec les thématiques présentées précédemment : services de l’état (DREAL, DDTM de l’Hérault, Direction Inter-Régionale de la Méditerranée (DIRM), Préfecture maritime), Région Occitanie, Département de l’Hérault, établissements publics (Office Français de la Biodiversité, Agence de l’eau, Conservatoire du littoral, Ifremer), syndicats de bassins, groupes de recherche, gestionnaires d’espaces naturels, services Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), associations environnementales, groupements professionnels (Prud’homies des patrons pêcheurs de Palavas-les-Flots et du Grau du Roi) et bureaux d’études.



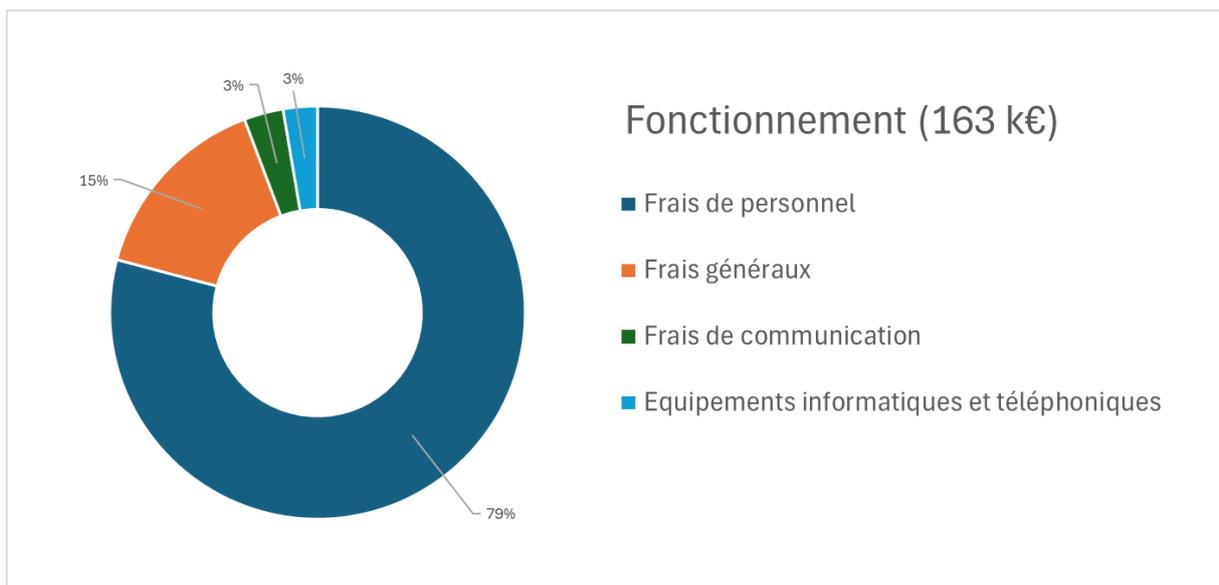
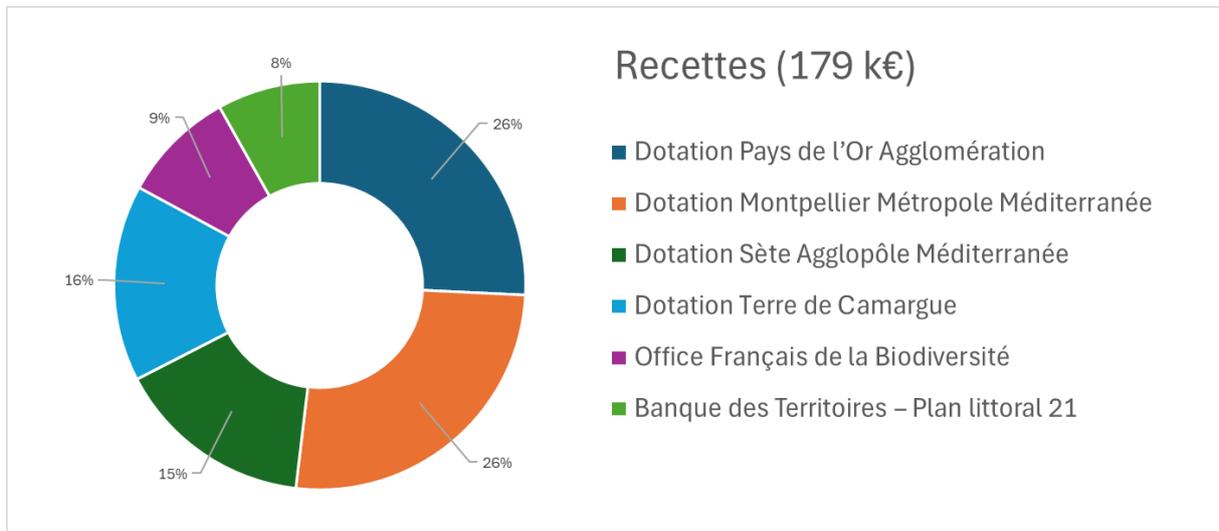
Acteurs régionaux et locaux

Le mode de gouvernance original de l’Entente a été présenté lors du séminaire “Ateliers de bilan et perspectives sur la gouvernance des sites Natura 2000 en mer” du programme Life Marha à Paris les 14 et 15 novembre 2024. Cet atelier avait pour objectif le partage de constats et l’émergence de solutions dans l’optique d’améliorer la gouvernance Natura 2000 en mer, l’intégration de Natura 2000 aux autres politiques territoriales et l’intégration de l’Etat et des collectivités.



3) Rapport financier 2024

Sur la période de mise en place de l'Entente, à partir du premier semestre 2024, les recettes sont de 179 k€ et les dépenses de 163 k€.



Sur la première année, l'Entente a bénéficié d'une subvention de 16k€ de l'OFB pour des actions complémentaires à l'animation du site Natura 2000, qui seront menées à partir de 2025.

4) Actions concernant la biodiversité marine et la qualité des milieux

Suivre et acquérir des connaissances

Depuis avril 2024, l'Entente s'est concentrée sur 3 axes principaux :

- **La réalisation d'un bilan de tous les suivis réalisés sur le site Natura 2000** (principalement par l'Agence de l'Eau et par les bureaux d'étude qui réalisent les suivis des émissaires en mer et de la réserve de Palavas pour les herbiers de posidonie et les récifs) et plus largement à l'échelle de l'Entente (principalement par l'Ifremer et le Seaquarium Institut Marin pour les fonds sableux et par les EPCI pour la qualité des eaux de baignade) afin notamment d'aller vers une homogénéisation des protocoles de suivi sur l'habitat récif.

- **Une veille active des campagnes scientifiques ayant lieu sur le site Natura 2000 et à l'échelle du Golfe d'Aigues-Mortes** afin d'éventuellement mettre en place des partenariats et être au courant des dernières avancées scientifiques sur notre périmètre d'étude. A titre d'exemple, le Groupe d'Intérêt Scientifique (GIS) Posidonie a présenté à l'équipe de l'Entente, les résultats de leur étude de 2022 sur les posidonies et les récifs du site Natura 2000 à l'aide d'indicateurs écosystémiques financée dans le cadre du Programme Européen LIFE MARHA. Une rencontre a eu lieu avec le groupe de recherche qui a fait une campagne au large du Grau du Roi dans le cadre du projet CAPDONA sur les fonds meubles (financement OFB dans le cadre de l'Observatoire Eolien en Mer).



Campagne en cours au large de Port-Camargue avec le navire l'Europe (© Auriane Jones, aout 2024)

- **Le développement des sciences participatives sur le périmètre du Golfe d'Aigues-Mortes pour répondre à des enjeux locaux.**



Journée de formation à deux protocoles de sciences participatives de la plateforme Polaris portée par Septentrion Environnement et grâce aux moyens techniques de l'association Octopus Plongée (© Auriane Jones pour le GAM, aout 2024)

L'Entente est devenue fin 2024 le relai local de PHENOMER, un programme de sciences participatives porté par l'Ifremer afin de mieux comprendre le phytoplancton et les phénomènes dits d'eaux colorées parfois toxiques. Fin aout 2024, Auriane Jones, chargée de mission biodiversité marine à l'Entente, a également été formée à deux protocoles de sciences participatives en plongée sous-marine par Carla Di Santo de l'association Septentrion Environnement

(plateforme Polaris) grâce à l'appui du club de plongée associatif Octopus Plongée de Palavas-les-Flots. Ces deux protocoles sont déjà mis en œuvre sur le territoire de l'Entente par le club de plongée « Plongée Passion » de Frontignan afin de suivre les gorgones blanches et les éventuels effets des vagues de chaleur marine (protocole Coral Alert) et le coralligène, un habitat emblématique de la Méditerranée (protocole CIGESMed for Divers).

Vous pouvez retrouver une grande partie des programmes de sciences participatives liés à la mer et au littoral grâce au **réseau Sentinelles de la mer porté par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Bassin de Thau**, réseau dont la journée annuelle a eu lieu le 18 octobre dernier à l'Ifremer de Sète.



5) Actions transversales concernant la biodiversité marine et les usages en mer

Animer le site Natura 2000 en mer des « Posidonies de la côte palavasienne »



La reprise de l'animation du site Natura 2000 en mer des "Posidonies de la côte palavasienne", animé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) depuis la création du site en 2012 a été actée **le 25 novembre 2024** grâce à la signature d'une convention technique d'animation pour les 3 prochaines années entre l'Entente, le Préfet de l'Hérault, l'OFB et le Préfet maritime de la Méditerranée.

Ce site Natura 2000 de 11000 ha situé entre Frontignan et la Grande-Motte, est en effet un des deux sites Natura 2000 désigné au titre de la directive habitat-faune-flore, du Golfe d'Aigues-Mortes, l'autre étant celui des "Bancs sableux de l'Espiguette" (animé actuellement par le Parc Naturel Régional de Camargue).

Ce site exceptionnel à l'échelle du Golfe du Lion, regroupe deux espèces d'intérêt communautaire, le grand dauphin *Tursiops truncatus* et la tortue caouanne *Caretta caretta* ainsi que trois habitats dits d'intérêt communautaire :

- **les herbiers de posidonie** qui représente un enjeu de conservation très fort pour le site avec moins de 2% de la surface recouverte par des herbiers vivants,
- **les récifs** présents sous forme de **roche infralittorale à algues photophiles** et de **coralligène** qui représentent un enjeu de conservation fort avec environ 10% de la surface du site,
- **des bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine** qui représentent un enjeu de conservation faible avec environ 28% de la surface du site.



Les 3 habitats d'intérêt communautaire du site Natura 2000 des "Posidonies de la côte palavasienne" avec de gauche à droite, les herbiers de posidonies, les récifs et les fonds sableux (© Virginie Zajdel)

Depuis avril 2024, l'Entente a principalement porté les actions suivantes sur le volet animation du site Natura 2000.



10ème COPIL du site Natura 2000 des « Posidonies de la côte palavasienne » le 26 novembre 2024 à Palavas-les-Flots (© Stéphan Arnassant pour le GAM)

- **L'organisation et la tenue du comité de pilotage (COPIL) de reprise de l'animation du site le 26 novembre 2024** présidé par la DDTM 34 (Hélie Montané de la Roque) au nom de la Préfecture maritime et qui a regroupé 50 personnes dans la salle du COSEC de Palavas-les-Flots.

Cet évènement clé dans la gouvernance des sites Natura 2000 a notamment permis de **désigner un vice-président élu au COPIL en la personne de Michel ROZELET**, élu à l'unanimité. Ce dernier est adjoint au maire de Palavas-les-Flots en charge

du nautisme et des ports et président de l'association de gestion de la Réserve Marine de la Côte Palavasienne RMCP (AGRMCP).

- **L'établissement d'un contrat de coopération de 3 ans avec l'OFB (17/12/2024 au 30/06/2028)** d'un montant de 53 540 euros HT afin d'aider à l'animation du site. Les objectifs de cette coopération portent sur l'appui technique apporté par l'animatrice Natura 2000 sur :

- la mise en place d'un suivi sur le Grand dauphin et sur les oiseaux marins permettant aussi de compléter les données sur ces espèces à l'échelle façade,
- la mise en œuvre de la politique nationale sur les Zones de Protection Forte (ZPF), sachant que le plateau rocheux des Aresquiers, partie intégrante du site Natura 2000, a été désigné comme une zone de projet de Zone de Protection Forte à l'horizon 2027,
- le développement d'outils de communications sur les enjeux de biodiversité marine

- la réalisation de l'évaluation de l'efficacité de gestion des habitats et espèces d'intérêt communautaire (notamment sur l'habitat "récifs").

- **L'appui à des porteurs de projet dans la réalisation de leurs évaluations des incidences Natura 2000** comme le club de plongée associative Octopus Plongée ou encore l'association Courir en solidaire et a rendu des avis sur des dossiers réglementaires comme celui associé aux travaux pluriannuels de dragage d'entretien de l'embouchure du Lez à Palavas-les-Flots.



Ateliers techniques de façade de l'OFB à Hyères entre le 15 et le 17 octobre (© OFB)

- **L'intégration dans les réseaux des gestionnaires d'Aires Marines Protégées (AMP) à l'échelle de la façade méditerranéenne** en participant à un atelier sur le suivi des gorgones dans les AMP le 28 mai à Marseille, au forum des gestionnaires d'AMP organisé au Cap d'Agde entre les 17 et 19 juin - forum auquel l'Entente a adhéré officiellement le 27 novembre, aux **Ateliers techniques de façade de l'OFB** entre le 15 et le 17 octobre à Hyères, et à une journée retours d'expériences du réseau des tortues

marines de Méditerranée française (RTMMF) le 29 novembre à Marseille.

- **La rencontre avec de nombreux acteurs locaux** notamment en lien avec la pêche professionnelle afin d'évoquer les possibilités de collaboration sur des actions de suivis, de sensibilisation, de promotion de sciences ou encore d'appui à des projets opérationnels.

Appuyer et porter des projets opérationnels

Les actions de l'Entente sur ce volet se sont concentrées sur l'appui à deux projets opérationnels portés par deux acteurs clés du site Natura 2000 et présentés lors du COPIL Natura 2000 du 26 novembre.

- **La Prud'homie des pêcheurs de Palavas-les-Flots en lien avec l'AGRMCP** porte depuis 2023 le projet d'installation d'un radar nautique afin d'aider à la surveillance du cantonnement de pêche de Palavas. Dès sa mise en route, l'Entente a organisé plusieurs réunions avec ces



Visite avec l'AGRMCP et la Prud'homie de Palavas-les-Flots de la maison de la mer au Cap d'Agde afin de voir le radar de surveillance en place et gérer par l'AMP de la côte agathoise (© Auriane Jones pour le GAM, 26 septembre 2024)

deux acteurs afin de préciser leur projet, de réfléchir à l'emplacement du radar, de le projeter à l'échelle du Golfe d'Aigues-Mortes afin notamment d'acquérir des données de fréquentation nautique, de pression d'ancrage et de mutualiser les recherches des financements. Cette étroite collaboration s'est concrétisée début 2025 par le dépôt d'un projet porté par l'Entente en partenariat avec l'AGRMCP et le CPIE Bassin de Thau à l'appel à projet Mission Nature de l'OFB.

- L'AGRMCP porte depuis 2023 le projet d'installation de mouillages écologiques dans la partie autorisée à la plongée sous-marine du cantonnement de pêche de Palavas (appelé le rocher de Cousança) afin de limiter au maximum l'impact de l'ancrage de ces navires sur les récifs de la réserve. Le rôle de l'Entente a été d'appuyer l'AGRMCP lors de la première réunion de concertation avec les plongeurs (27 novembre) et de celle avec les potentiels financeurs du projet (17 décembre), en plus de présenter le projet à la DDTM 34 afin de faciliter l'instruction du dossier (27 septembre). Actuellement, ce projet a été intégré au projet plus large déposé dans le cadre de l'Appel à projets Mission Nature cité au-dessus.

6) Actions spécifiques aux usages et à leur planification

Appuyer les plans de balisage communaux

La grande majorité des plages du Golfe d'Aigues-Mortes disposent de plans de balisage communaux permettant notamment de signaler et réglementer la bande des 300 mètres. Seules les plages naturelles de l'Espiguette et du lido de Villeneuve-lès-Maguelone ne disposent pas de plans de balisage et de pose de bouées des 300 mètres en période estivale. Pour les plages de Villeneuve-lès-Maguelone et considérant les atteintes à l'environnement, les risques d'accidents et les conflits d'usage importants en période estivale, la commune a souhaité engager un plan communal de balisage dans la continuité de ceux déjà existants sur les plages contigües de Palavas et de Frontignan.



Beachage sur le lido de Villeneuve-lès-Maguelone (© FNE Occitanie, été 2024)

Suite à différentes réunions de travail et de concertation menées en novembre et décembre 2024 avec l'appui de l'Entente, la commune a déposé auprès des services de l'Etat un projet d'arrêté municipal et plan de balisage 2025 visant à réglementer « le plan d'eau des 300m littoraux afin d'assurer la sécurité des baigneurs et la circulation à partir du rivage des engins de plage et des engins non immatriculés et d'autre part de préserver l'espace naturel et sa quiétude ».

Favoriser l'émergence de projets de Zones de Mouillage et d'Equipements Légers (ZMEL) sur les zones les plus sensibles

Un premier projet de ZMEL est à l'étude par la commune du Grau du Roi afin de limiter strictement les pressions de mouillage au niveau de la flèche sableuse de l'Espiguette. Ce



Banc de sable de l'Espiguette (© Stéphan ARNASSANT - GAM)

site de plus en plus fréquenté est sensible environnementalement (suivi scientifique assuré par le Seaquarium – Institut marin) avec notamment la présence localisée d'une population importante d'Hippocampes à museau court (*Hippocampus hippocampus*) et un potentiel de développement d'herbiers de zostères.

L'Entente apporte son appui aux études liées à la mise en œuvre effective de cette ZMEL.

Appuyer la coordination des pouvoirs de police en mer

La question du respect des réglementations liées aux plages et à la zone marine littorale est prégnante dans le Golfe d'Aigues-Mortes en lien avec sa forte fréquentation nautique et balnéaire, notamment en période estivale.

L'Entente a rencontré l'ensemble des brigades nautiques communales déjà en fonction afin de diagnostiquer leurs missions, organisations, actions et moyens (nautiques et humains). Afin d'optimiser la coordination et le renforcement le cas échéant de ses dispositifs, l'Entente poursuivra son diagnostic en 2025 en collaboration avec les polices municipales et les moyens de police de l'Etat (Gendarmerie maritime, Affaires maritimes, Office Français de la Biodiversité...).

7) Actions liées au littoral et aux aléas côtiers

Elaborer la Stratégie Locale de Gestion Intégrée du Trait de Côte (SLGITC)

Pour alimenter le cahier des charges de la future stratégie locale de gestion intégrée du trait de côte à l'échelle du golfe d'Aigues Mortes et le futur observatoire de l'Entente, un premier recueil des données existantes a été réalisé auprès des acteurs publics.



Un diagnostic des ouvrages littoraux existant est un préalable à la définition d'une stratégie locale de gestion intégrée du trait de côte (© Pierre FEYSSAT - GAM)

Un travail conjoint avec le Département de l'Hérault a été mené pour mettre en place un observatoire citoyen « CoastSnap » sur les plages du Petit travers à Carnon et à Frontignan, l'objectif étant de valoriser la prise de photos standardisées par le grand public et étudier ainsi l'évolution de la dynamique du trait de côte.

L'équipe technique de l'Entente s'est également intégrée à la communauté de pratique établie aux échelles régionale et nationale sur les questions de gestion du trait de côte. Elle a participé aux réunions et aux groupes de travail relatifs au Plan Littoral 21 et à la construction du PACCLO (plan d'adaptation au changement climatique du Littoral d'Occitanie) ainsi que ceux relatifs au Réseau national des observatoires du trait de côte.



Visuel prévisionnel de la future borne CoastSnap de Frontignan (© Département de l'Hérault)

Appuyer et coordonner les gemapiens dans la mise en œuvre de leurs projets d'ingénierie maritime et littorale

Cette thématique a été investie par l'Entente à travers un appui technique apporté sur différents projets :

- la cartographie d'exposition au recul du trait de côte en cours de réalisation par le Centre d'études et d'expertises sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) sur le périmètre de l'Agglomération du Pays de l'Or : participation aux COPIL et aux réunions techniques, organisation d'une journée de visite du terrain
- le diagnostic de l'ensablement de la passe des Abîmes située à la sortie de l'étang du Ponant et entre les communes de la Grande-Motte et du Grau du Roi : collecte de données, réalisation de cartes, rencontre d'acteurs)
- Le suivi de la traduction de la cartographie sur l'évolution du trait de côte à 30 / 100 ans dans le PLUi de Montpellier Méditerranée Métropole
- La mise en œuvre du Projet Partenarial d'Aménagement sur la commune de Frontignan, porté par Sète Agglopolé Méditerranée.

8) Actions transversales entre littoral et biodiversité marine

L'Entente a contribué en tant que structure animatrice du site Natura 2000 « Posidonies de la Côte Palavasienne » à **l'évaluation d'incidence du projet Solution bio-inspirée multi-Usages de Résilience Face au Risque d'Erosion côtière et de dégradation Ecologique des petits Fonds côtiers (SURFREEF)** porté par la startup héraultaise **LineUp Ocean** et la commune de Palavas-les-Flots. Inspiré des récifs artificiels, ce projet a pour objectif d'atténuer la houle sur le principe de solutions fondées sur la nature. En imitant l'architecture propre aux petits fonds côtiers, le dispositif entend constituer une zone d'habitat marin pour promouvoir la biodiversité. Suite à une première phase du projet axée sur des modélisations numériques, la startup LineUp Ocean a proposé un plan de déploiement par la mise en place d'un démonstrateur.



La contribution de l'Entente à l'évaluation d'incidence de ce projet s'inscrit dans le cadre de ses actions transversales entre la thématique littorale et la thématique biodiversité marine.

9) Mission transversale de sensibilisation à l'environnement et aux risques côtiers



Campagne Ecogestes en cours en juillet 2024 dans le Golfe d'Aigues-Mortes grâce au CPIE Bassin de Thau et à la gendarmerie maritime (© Gendarmerie maritime)

Depuis avril 2024, l'équipe technique de l'Entente a eu la chance de pouvoir participer à 5 actions de sensibilisation : sensibilisation des plaisanciers aux enjeux marins de l'Entente grâce à la **campagne Ecogestes** portée par le CPIE Bassin de Thau le 3 juillet, sensibilisation des plaisanciers du port de Carnon lors d'**apéros ponto les 4 et 11 juillet** sur invitation de la capitainerie du port, sensibilisation du grand public aux enjeux marins et littoraux grâce à un **stand tenu lors des Neptunalia, la fête de la mer** de Carnon le 21 juillet sur invitation de l'Office de tourisme (appui du CPIE et de l'association Label Bleu), et enfin **participation à la Guinguette Volante de Pérols** les 4, 5 et 6 octobre organisée par le CPIE et à l'atelier de lecture de paysages lagunaires et littoraux organisé par Simon Nancy, d'En Haut en parallèle de la Guinguette Volante.

L'engagement de l'Entente dans des actions et campagnes de sensibilisation s'est également illustré par l'intervention de l'équipe technique de l'Entente à plusieurs réunions thématiques du **Conseil de Développement (CoDEV) de Pays de l'Or Agglomération**, par la co-construction d'une animation de lecture de paysage sur les lidos avec le CPIE Bassin de Thau, Kimiyo et la Ligue de Protection des Oiseaux d'Occitanie (LPO) pour le programme d'animations grand public Cap sur les Salines, par un appui au CPIE Bassin de Thau dans la mise en place de l'outil Kit « Sportif Engagé », par son intégration au COPIL des campagnes Ecogestes Occitanie et [Sensipêche](#) et enfin, par son adhésion à la campagne [Bateau Bleu](#) pour l'été 2025.

Enfin, l'Entente était également présente au **Salon du Littoral** de la Grande-Motte le 5 novembre 2024 afin de rencontrer les professionnels du secteur maritime.



Exemples de participation de l'Entente à des événements de sensibilisation : à gauche, atelier de lecture de paysages lagunaires et littoraux organisé par Simon Nancy, d'En Haut en parallèle de la Guinguette Volante de Pérols du 4 octobre (© Auriane Jones - GAM), à droite, stand conjoint de l'Entente et du CPIE Bassin de Thau à la fête de la mer de Carnon le 21 juillet (@ Héloïse Detrez - Label Bleu)

CONTACTS



ARNASSANT Stéphan

Chargé de projet « Animation et contractualisation territoriale »

stephan.arnassant@golfe-aiguesmortes.fr

06 26 65 94 67

BOUIRI Maylis

Chargée de mission littoral, gestion des risques côtiers

maylis.bouiri@golfe-aiguesmortes.fr

06 13 31 56 35

JONES Auriane

Chargée de mission biodiversité marine et qualité des milieux

Animatrice du site Natura 2000 en mer « Posidonies de la côte palavasienne »

auriane.jones@golfe-aiguesmortes.fr

06 70 96 11 37

Crédits photographiques de la page de couverture (de haut en bas) :

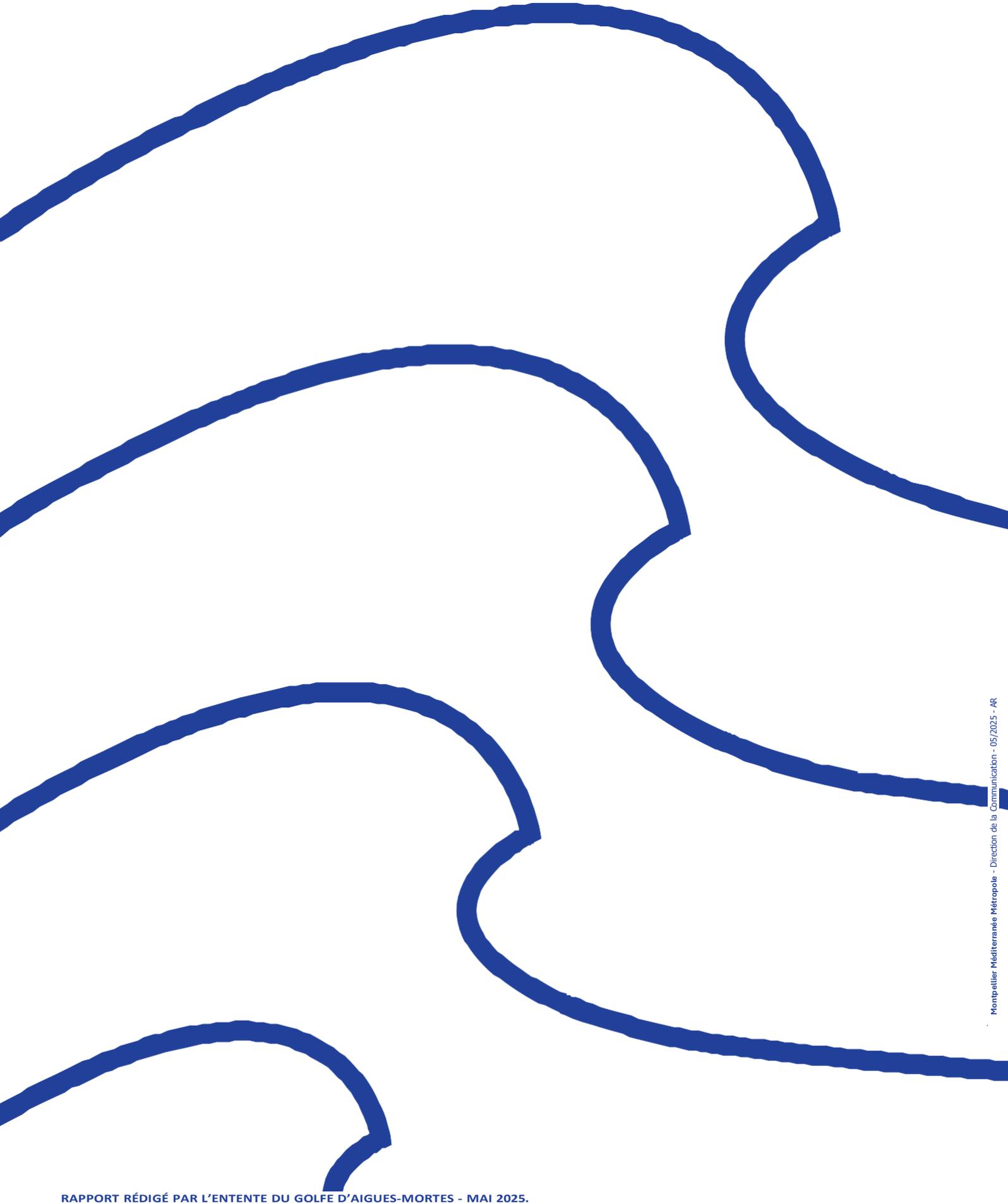
Pêcheur petit métier sortant du port du Grau du Roi (© Stéphan ARNASSANT - GAM)

Fonds rocheux du plateau des Aresquiers devant Frontignan avec des gorgones jaunes (© Pascal GIRARD- OFB)

Lido des Aresquiers à Villeneuve-lès-Maguelone (© Pierre FEYSSAT - GAM)

Grands dauphins dans le Golfe d'Aigues-Mortes (© Stéphan ARNASSANT - GAM)

Bateau d'un pêcheur de loisir devant la Grande-Motte (© Stéphan ARNASSANT - GAM)



RAPPORT RÉDIGÉ PAR L'ENTENTE DU GOLFE D'AIGUES-MORTES - MAI 2025.

